



Ma femme a fait des credits sans ma signature

Par **frederic24**, le **12/04/2012** à **05:37**

Bonjour,
ma femme a fait des prets a des differnets organismes depuis environ 5 ans ainsi qu'un pret a ma banque derriere mon dos et sans ma signature pour un montant total de 115000 euros.
l'argent n'a pas servit a l'education de mes enfants ni au confort du menage
je ne sais pas ce qu'elle en a fait.
dois je payer ces dettes
cordialement

Par **Marion2**, le **12/04/2012** à **09:11**

Bonjour,

Oui,n vous êtes également responsable des dettes effectuées par votre épouse pendant le mariage.

Cdt